

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Method Anti-bac all purpose cleaner Wild Rhubarb-BE-fr

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: BE2023-0025-00-00 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0030991-0001

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. AUTRES INFORMATIONS	9

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Method Anti-bac all purpose cleaner Wild Rhubarb
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	EPC NV
	Adresse	Industrieweg 3 2390 Malle Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2023-0025-00-00 1-1	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0030991-0001	
Date de l'autorisation	16/02/2024	
Date d'expiration de l'autorisation	06/07/2033	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	EPC NV
Adresse du fabricant	Industrieweg 3 2390 Malle Belgique
Emplacement des sites de fabrication	EPC NV site 1
	Industrieweg 3 2390 Malle Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem BV
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 4200 AA Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Purac Biochem BV site 1
	Arkelsedijk 46 4200 AA Gorinchem Pays-Bas

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	2,4
Alkyl, C8-10, polyglucoside	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	1,6
Ethanol	Ethanol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	4

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H315: Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Désinfection des surfaces sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Bacteria Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Produit prêt à l'emploi pour la désinfection des surfaces non-poreuses sans nettoyage au préalable et sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Les produits sont destinés à une application domestique et non-professionnel.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation grossière au pulvérisateur sur les surfaces à désinfecter.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: le produit prêt à l'emploi et peut être utilisé au quotidien. Le produit doit être pulvérisé (environ 56 mL/m ²) sur une surface, laisser 5 minutes pour désinfecter et essuyer avec un chiffon humide après le temps de contact Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: quand cela est nécessaire
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	490 mL; bouteille en PET (transparent incluant un filtre UV), gâchette en polyéthylène 828 mL; bouteille en PET (transparent incluant un filtre UV), gâchette en polyéthylène

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Ne pas utiliser directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons et des animaux.

Assurez-vous de bien mouiller les surfaces en pulvérisant le produit sur la surface à désinfecter. Laisser humide pendant 5 minutes pour désinfecter puis essuyer avec un chiffon humide.

5.2. Mesures de gestion des risques

Éviter tout contact avec les yeux

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Empêcher tout contact des enfants avec les surfaces traitées.

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Si un avis médical est nécessaire, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Symptômes/effets après contact avec les yeux : irritation des yeux

Instructions de premiers secours :

En cas de contact cutanée : laver abondamment avec de l'eau. Enlevez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

En cas d'ingestion : rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

En cas de contact avec les yeux : enlever les lentilles de contact, et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

En cas d'inhalation : si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à température ambiante. Protéger du gel. La durée de vie est de 2 ans.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS